

COP22



MARRAKECH

## Énergie éolienne, l'ONCF signe avec Nareva pour 175 GWh

L'Office national des chemins de fer (ONCF) et Nareva, filiale de la SNI, ont signé un accord de fourniture en énergie éolienne de 175 GWh, devant couvrir 50% des besoins de l'office et réduire ses émissions en gaz à effet de serre.



L'Office national des chemins de fer (ONCF), partenaire officiel de la COP22, vise un idéal: se rapprocher autant que possible des 0% d'émissions en gaz à effet de serre. Étant déjà le système de motricité le moins polluant, avec à peine 0,47% de part en émissions dangereuses au niveau national, l'office se donne les moyens de ses ambitions en signant un accord avec Nareva, filiale de la Société nationale d'investissements (SNI) (également partenaire officiel de la COP22), pour transformer 50% de ses besoins énergétiques de source polluante ou non-renouvelable, soit 175 GWh, en une autre, propre, de source éolienne. Avec cette transition, l'ONCF ambitionne de réduire ses émissions en gaz à effet de serre de près de 10%. Nareva, qui a remporté l'appel d'offres adressé par l'office à l'international, a ainsi présenté la solution optimale, concordant le plus avec les ambitions de son client. Ce dernier, opérateur de transport bas carbone par nature, a tenu à démontrer davantage son engagement pour le climat en organisant un «train du climat» qui circule depuis le 20 octobre dernier à travers tout le pays, et qui poursuivra sa tournée jusqu'au 18 novembre. L'ONCF en a fait la présentation, lors de la cérémonie de signature du nouveau deal avec Nareva, afin de démontrer aux participants la pertinence hautement significative des investissements continus engagés dans le ferroviaire, qui ne représentent globalement que 3% des 23% de part de responsabilité en émissions de particules de carbone que portent les transports sur leurs épaules. L'ONCF assoit ainsi son statut de mode de transport propre, et ce à travers la mise en place d'une politique volontariste de performance énergétique axée sur deux actions principales: la réali-

sation de son bilan carbone pour 2015 avec l'engagement de réduction de 10% de ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020 (ce qui a mené à la signature du présent accord), et la promotion de la démarche d'efficacité énergétique avec la mise en place d'un système de management de l'énergie selon la norme ISO 5000. Pour sa part, Nareva, producteur indépendant africain d'électricité, a profité de la COP22 pour présenter ses réalisations et intéresser ses partenaires, clients, fournisseurs et grand public des nouvelles voies d'approvisionnement en énergies propres à émissions nocives neutres ou négatives. La filiale de la SNI s'est assigné pour objectif stratégique de contribuer au développement d'une offre énergétique sécurisée, compétitive et compatible avec les engagements de lutte contre le réchauffement climatique, grâce notamment aux techniques d'hybridation entre les sources d'énergie nouvelles, propres, et celles actuellement en place, polluantes. Cette technologie facilite en effet l'effort de transitions d'un modèle à un autre, et permet à des entreprises d'envergure, telles que l'ONCF, de concrétiser leurs ambitions quant à leurs engagements vis-à-vis de l'environnement. Aujourd'hui, le groupe détient un portefeuille d'actifs énergétiques diversifiés de plus de 3.000 MW dont 1.650 MW en énergie renouvelable, ce qui conforte son positionnement en tant qu'acteur majeur de la transition énergétique au Maroc et en Afrique. Il est à escompter que les 50% restants des besoins de l'ONCF en traction seront également transformés en sources vertes dans un avenir proche. Cela dépendra naturellement du succès de cette première opération.

PAR YASSINE SABER  
y.saber@leseco.ma



**MOHAMED RABIE KHLIE**  
Directeur général de l'ONCF

## Réduire de 20% les émissions de CO2

**Les Inspirations ÉCO: L'ONCF confirme à nouveau son engagement envers l'environnement. Pourtant, vous ne faites pas partie des plus pollueurs...**

**Mohamed Rabie Khlie:** Le train est l'ami de l'environnement. Le transport ferroviaire n'émet que 0,47% des gaz à effet de serre au niveau national. L'ONCF, dans son effort de concrétisation des plans de développement durable, et honorant ses engagements environnementaux, multiplie les investissements pour rendre l'exploitation des voies ferrées la moins polluante possible. Nous nous sommes engagés à réduire nos émissions de Co2 de 20% à l'horizon 2020, d'où la signature du présent accord avec Nareva.

### Justement, en quoi consiste cet accord?

Nous avons signé avec Nareva pour parfaire notre engagement envers l'environnement. Certes, les voies ferrées sont le moyen de locomotion le moins polluant de la planète; il n'en demeure pas moins que la transformation de 50% de nos besoins en traction en énergie propre assoit notre rôle d'acteur de premier plan de la préservation de l'écosystème naturel. Vous n'êtes pas sans savoir que cet accord, au-delà de la charge symbolique qu'il revêt, est l'une des premières concrétisations de cette responsabilité environnementale, appliquées à une si grande échelle au Maroc. Cela dénote de l'engagement de notre pays envers la planète et les écosystèmes naturels.

### Quid du coût de transport?

Le transport de l'énergie produite sera assuré par l'ONEE. L'infrastructure dédiée prévoit un acheminement sans anicroche de cette énergie, ce qui nous permet, à notre niveau, de bâtir notre modèle d'exploitation sur des bases solides. Sur le plan économique, cette configuration nous permet à la fois de réduire nos émanations en gaz à effet de serre, mais également de réduire de plus de 10% notre facture énergétique. La deuxième phase sera probablement entamée avant fin 2017.

PROPOS RECUEILLIS PAR Y.S.